

Communiqué de Presse

Unité de Communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Réf: 797f06

Tel : +33 3 90 21 49 36

Fax : +33 3 88 41 27 51

congress.com@coe.int

www.coe.int/congress



46 members

Albania
Andorra
Armenia
Austria
Azerbaijan
Belgium
Bosnia and Herzegovina
Bulgaria
Croatia
Cyprus
Czech Republic
Denmark
Estonia
Finland
France
Georgia
Germany
Greece
Hungary
Iceland
Ireland
Italy
Latvia
Liechtenstein
Lithuania
Luxembourg
Malta
Moldova
Monaco
Netherlands
Norway
Poland
Portugal
Romania
Russia
San Marino
Serbia
Slovakia
Slovenia
Spain
Sweden
Switzerland
"The former Yugoslav Republic of Macedonia"
Turkey
Ukraine
United Kingdom

Second tour de l'élection du Gouverneur de Gagaouzie: des lacunes importantes restent à combler

Chisinau, 18.12.2006 – Après l'observation du premier tour de l'élection du Bashkan (Gouverneur) de Gagaouzie, une délégation du Congrès a suivi le second tour de l'élection qui a eu lieu le 17 décembre. La délégation a constaté avec satisfaction que ce second tour s'est déroulé dans le calme et a été mieux organisé que le premier tour. Toutefois, des irrégularités relevées dans certains bureaux de vote, ainsi que le manque d'impartialité et de compétence de la Commission Electorale Centrale de Gagaouzie, sont des points à régler d'urgence.

Les membres de la Commission et les électeurs ont été moins sujets à pression et autres tentatives d'influence. Cependant, le secret du vote continue d'être sérieusement compromis par les procédures de scrutin et, dans certains cas, par les bulletins de vote pré-tamponnés.

La liste des électeurs supplémentaires, constituée conformément au droit électoral de Gagaouzie le jour même de l'élection, préoccupe tout particulièrement le Congrès. Le nombre de ces électeurs s'inscrivant pour la première fois pendant le second tour de l'élection a surpris les membres de la délégation.

La délégation s'est dite satisfaite des efforts des autorités de Gagaouzie pour trouver une solution aux problèmes épineux constatés lors du premier tour, comme l'obligation d'une demande écrite pour le vote par correspondance.

La forte participation témoignant de la confiance et du soutien renouvelés de la population vis-à-vis de la démocratie locale motive la délégation du Congrès qui encourage avec fermeté le nouveau Gouverneur et le Gouvernement central à collaborer étroitement dans l'intérêt de la région comme du pays tout entier.

Le Congrès continuera de contrôler l'évolution de la démocratie locale et régionale en Moldova. Il est convaincu que les recommandations qu'il formulera à l'issue de la mission d'observation de cette élection contribueront à cette évolution et qu'elles aideront les autorités moldaves à adopter de nouvelles mesures pour se mettre en conformité avec les normes électorales internationales, notamment en vue des prochaines élections locales.

Composition de la délégation

Mme Susan Bolam, Conseillère du comté de Northumberland (RU, PPE, R) – **Chef de délégation**

M. Petru Radu Paun-Jura, Maire de Simeria, circonscription d'Hunedoara (Roumanie, GILD, L)

M. Paolo Rondelli, Conseiller municipal de Saint-Marin, membre du Congrès (Saint-Marin, SOC, R)

Accompagnés de:

Mme Elena Piscopo, Secréariat du Congrès

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.
Il comprend 315 membres titulaires et 315 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.
Président du Congrès : Halvdan Skard (Norvège, SOC), Président de la Chambre des régions : Yavuz Milden (Turquie, PPE/DC),
Président de la Chambre des pouvoirs locaux : Ian Micallef (Malte, PPE/DC)
Groupes politiques : Groupe Socialiste (**SOC**), Groupe Parti Populaire Européen – Démocrates Chrétiens (**PPE/DC**),
Groupe Indépendant et Libéral Démocratique (**GILD**)